UNION DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



Exploitant Agricole
Conseiller Général de Ste-Mère-Eglise
Maire de Beuzeville-la-Bastille
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Jean D'AIGNEAUX

et

Hubert LEVAILLANT

candidats du

Centre National des Indépendants et Paysans



Exploitant Agricole
Maire de Videcosville
Chevalier du Mérite Agricole

AVIS IMPORTANT

La référence « à l'Union pour la cinquième République » dont fait état le député sortant, Monsieur Pierre GODEFROY, m'autorise à douter de son appartenance réelle au R.P.R. (Rassemblement pour la République) comme candidat du R.P.R. D'autre part, les différentes interprétations dans la presse m'amènent donc à déclarer que le **retrait** de ma candidature est **remis en cause** et ne sera pas systématique et obligatoire.

L'appréciation des résultats du premier tour déterminera ma décision et celle de mes amis

Ceci dit, dans le cas improbable où je me situerais en 2ᵉ position, par rapport au sortant.

Il est bien certain que je ne prendrai aucune décision qui permettrait aux partis de l'opposition de s'emparer du siège de la circonscription.

J'ai la prétention de pouvoir déclarer que je soutiens sans équivoque la Majorité Présidentielle, donc l'**action du Président de la République Française** et celle de son Premier Ministre, M. BARRE.

Ce n'est pas un soutien timide, mais c'est un soutien honnête, catégorique et franc.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Respectueux de vingt années de mandat de Monsieur Pierre GODEFROY, et sans me référer au slogan assez étonnant dont vous vous souvenez peut-être encore de « sortez le sortant », utilisé il y a vingt ans par ce dernier, ...député sortant d'aujourd'hui... Je vais vous présenter mon programme d'action après vous avoir livré quelques-unes de mes réflexions.

Le cheval de bataille d'un certain nombre de candidats « sortant ou non », se définit en défenseur de l'agriculture, coûte que coûte, même s'il n'y connaît rien ; nous ne porterons donc que peu d'importance aux diverses déclarations qui foisonnent sur les murs.

Je me permettrai par contre, en qualité d'agriculteur, de dresser un bref bilan des « réalisations » en faveur de l'agriculture obtenues depuis vingt ans et qui ont donné les résultats suivants :

— Notre revenu agricole a diminué de 1 % par an depuis vingt ans, c'est-à-dire de 20 %.

— La suppression de l'indexation des produits, le blocage des prix et l'incitation à la production nous a amenés à la surproduction et nous conduit tout droit à la taxe de co-responsabilité - inadmissible. Mais le jeu du soutien des Entreprises par l'Etat ou par le Forma, bloque toute réaction aux agriculteurs qui paient toujours... (exemple : les pays de la Loire qui ont été menacés de suppression de ces subventions !). Nous commençons donc à nous collectiviser, en voilà la preuve.

— La loi sur la qualité du lait, si bien mise en évidence (nul ne conteste la nécessité de produire de la qualité) a réussi par les moyens soi-disant « incitateurs » à tromper le producteur et le consommateur...

— Le programme des abattoirs en 1967 accepté et voté par nos parlementaires, nous a amené la suppression d'un certain nombre d'entre eux et le sursis d'un autre.

— L'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun qui devait être le débouché préférentiel de la Normandie se reconnaît par ses résultats : Beurre de Nouvelle-Zélande, viande importée et réexportée en FRANCE.

— Le privilège des exploitants agricoles, bouilleurs de cru, supprimé par les parlementaires et non rétabli.

— L'arrachage des pommiers voté par les parlementaires puis la replantation prévue « toujours financée par l'Etat ».

— L'implantation du Nucléaire et de ses contraintes, acceptée et votée délibérément par les parlementaires, sans préalable, sans information, sans droit de regard.

Voilà pour quelques points sur l'Agriculture.

— Candidat écologiste ? Je le suis, comme tout bon Français raisonnable, soucieux des intérêts du Pays — Vigilant nous devons être, je le suis, et je l'ai prouvé.

— Pour les autres professions, elles dépendent pratiquement toutes directement de celle de

l'agriculture — commerce - artisanat — elles passent mal la crise, dans un encadrement de crédit assez contraignant (comme pour l'industrie). Ces professions sont en butte avec les textes (votés par les parlementaires) qu'applique le fisc lors du développement de leur entreprise.

— La pêche à pied ou en mer aujourd'hui agressée est peu défendue.

— Les professions libérales subissent le même préjudice.

— La reconnaissance des A.F.N. n'est ni rapide, ni complète.

— L'emploi s'est peu développé dans nos cantons ruraux, et l'exode a continué.

Je n'irai pas plus loin dans mon énumération, de crainte de nous démoraliser mais c'est dire s'il y a du travail à faire dans notre pays et... dans notre circonscription. C'est ce que j'ai essayé, chers Electeurs, de vous définir lors de mes visites dans chacune de vos communes, si grandes ou si « **petites soient - elles** ».

La liste énumérée ci-dessus qui doit donner lieu à un programme de rattrapage doit être prolongée par un certain nombre d'autres actions à entreprendre. Certaines d'ordre Européen, d'autres d'ordre national ou local, d'autres encore d'ordre social.

— Marché Commun - révision obligatoire des accords. La FRANCE ne pouvant toujours faire les frais de la malhonnêteté de ses partenaires.

— Revalorisation du pouvoir d'achat des agriculteurs, producteurs laitiers, de viande, maraîchers (ces derniers suivent difficilement la fluctuation des cours).

Sur le plan social, parité des retraites agricoles et indemnités journalières avec le régime général de la Sécurité Sociale.

Ces mêmes conditions étant en cours d'application pour les commerçants et artisans.

— Statut social des pêcheurs qui subissent d'autre part des contraintes dans l'exercice de leur métier.

— Statut des handicapés et des personnes âgées.

— Défense de la libre entreprise des commerçants et artisans écrasés par les charges sociales (jusque 70 % du salaire versé) ne réalisant plus parfois que des bénéfices n'atteignant à peine que 1,5 %.

— La lutte contre l'inflation et le chômage dans la ligne du Président PINAY.

— Création d'emplois là où les jeunes veulent vivre en évitant les concentrations.

— En ce qui concerne l'enseignement, le pluralisme s'impose, car la liberté du choix est essentielle. Donc, je refuse le projet Mexandeau.

Un programme de développement d'une circonscription ne peut s'établir qu'à partir d'une concertation avec des responsables élus, et les professionnels de tous ordres, c'est pourquoi j'ai basé le mien sur la concertation avec les élus locaux dans le respect de leurs prérogatives.

Pour le développement des cantons ruraux, un certain nombre de dispositions doivent être prises à l'égard des communes, en particulier l'augmentation des ressources, remboursement de la T.V.A., modification de la fiscalité, reprise des dispositions concernant la taxe professionnelle.

Le maintien des services publics doit être assuré en zone rurale (école - P.T.T. - perception - recettes buralistes, etc.).

Le renforcement du réseau électrique s'impose afin de permettre la modernisation des exploitations agricoles.

Un programme ne serait pas complet si on n'y associait pas ceux qui devront un jour nous remplacer, les jeunes. C'est pourquoi je pense qu'il est nécessaire de les aider à se préparer à la vie professionnelle ainsi que de s'organiser entre eux pour prendre des initiatives constructives.

Je veux être le candidat de l'ESPOIR et du RENOUVEAU sans bouleversement, vous avez le choix entre l'IMMOBILISME et l'ACTION, sans subir une influence politique qui tendrait à déformer mes intentions, J'AI CHOISI L'ACTION !

Maintenant, comme vous le demande le Président de la République c'est à vous de faire le «BON CHOIX»

Un «BON CHOIX» se réalise sur la proposition d'un «BON PROGRAMME»

A vous de juger et de l'exprimer le 12 Mars, en votant :

Jean D'AIGNEAUX

Pour assurer les contacts avec la population, une permanence est prévue au chef-lieu d'arrondissement et dans les divers cantons.

Imp. Delangle Carentan.